

## **FICHE D'INFORMATIONS ET CONSIGNES**

### **DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT**

### **DE LA CROIX-ROUGE VAUDOISE (CRV)**

#### **CONCERNANT LA PRESTATION « LA CHAISE ROUGE »**

En qualité de bénévole de la prestation « la Chaise Rouge », vous apportez votre soutien à des personnes en situation de handicap dans des activités telles que :

- l'accompagnement à des activités culturelles et de loisirs : spectacle, concert, cinéma, musée, théâtre, excursions, promenades ;
- l'accompagnement à des manifestations sportives (match, compétition, concours) ou à des activités sportives (piscine, randonnées, etc.) ;
- l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap lors d'une activité de loisir en présence d'un de ses parents.

#### **Recommandations générales**

- Vous déclinez votre identité et précisez votre appartenance à la CRV.
- Durant l'accompagnement, vous vous rendez utile en aidant le/la bénéficiaire à régler les problèmes pratiques (ouvrir et tenir une porte par exemple) tout en lui permettant de faire preuve d'autonomie.
- Vous veillez à la sécurité et au confort de votre bénéficiaire, tout en vous adaptant à son handicap.
- Vous êtes à l'écoute du/de la bénéficiaire, de ses préoccupations et intérêts. Vous évitez de parler de vous-même.
- Vous ne transmettez vos coordonnées personnelles au bénéficiaire qu'en cas de nécessité.
- Vous ne donnez aucun conseil relatif au traitement médical ou à la maladie du/de la bénéficiaire.
- En cas de non réponse du/de la bénéficiaire (absence), vous avertissez immédiatement la CRV.
- **Les tâches ménagères (lessive, repassage, vaisselle, etc.) ainsi que les soins ne font pas partie de vos tâches.**